



LES ECHOS



EDITO

Nous vivons actuellement une période difficile en Europe, par la faute d'un seul homme à l'esprit revancharde, nostalgique d'un empire révolu. Des centaines de milliers de morts, des crimes de guerre, des millions d'ukrainiens en souffrance et des millions d'européens face à des difficultés du quotidien que les plus fragiles d'entre nous affrontent sans réelles chances d'amélioration... Dans un monde civilisé ou prétendu l'être, comment au XXI^e siècle, un despote peut-il entraîner l'humanité dans une telle crise ? Sur une planète habitée par 8 milliards d'individus dont une grande partie vit dans des conditions très précaires, un être dit civilisé, se doit de réfléchir à la meilleure cohabitation possible avec son voisin.

Soyons vigilants au moment de choisir nos dirigeants.



Pierre GOUBET
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost

ZOOM SUR EN PAGE 2

- ⊙ Le plan de sobriété énergétique pour 2022-2023

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 6

- ⊙ L'école maternelle se met au vert
- ⊙ ALSH
- ⊙ Fête des commerçants
- ⊙ Commémoration du 11 novembre
- ⊙ Tournée du Père Noël
- ⊙ Nettoyons la nature !
- ⊙ Téléthon 2022
- ⊙ Portrait

VIE COMMUNAUTAIRE PAGES 7 A 8

- ⊙ Le Contrat de Relance et de Transition Énergétique (CRTE)

VIE ASSOCIATIVE PAGES 8 A 11

- ⊙ Train miniature mauricien
- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ Académie de musique et danse
- ⊙ Le sou des écoles
- ⊙ OBSM
- ⊙ CT Dombes

VIE PRATIQUE PAGES 11 A 12

- ⊙ Ain domicile services
- ⊙ ADAPA
- ⊙ Agenda - Etat civil

LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE POUR 2022-2023

Comment les collectivités peuvent-elles se mobiliser et agir pour plus de sobriété ? De quels leviers et moyens disposent-elles ? Pour tenter de répondre à ces questions, l'équipe des Echos est allée à la rencontre de M. Pierre GOUBET, maire de Saint-Maurice-de-Beynost.

Les Echos (LE) : Bonjour M. le maire. Afin de réduire les consommations d'énergie, face à l'urgence, quelles sont les mesures et les actions mises en place par notre commune ?

Pierre Goubet (PG) : « Tout d'abord, la réflexion a été menée au sein du bureau communautaire qui réunit les maires de chaque commune. Nous avons échangé sur les mesures que nous souhaitons mettre en place au sein de la CCMP mais également au sein de chaque commune. Nous nous sommes rendus compte que, si une volonté commune nous animait, la situation particulière de chaque collectivité exigeait des réponses différenciées. En effet, notre commune s'était engagée, dans son plan de mandat, à moderniser l'éclairage public dans sa globalité et nous pouvons affirmer aujourd'hui que nous avons une longueur d'avance dans ce domaine ».

LE : ... Quid de notre commune ?

PG : « Afin de répondre aux augmentations financières du coût de l'énergie, le conseil municipal a prévu un certain nombre d'actions pour réduire les dépenses, ou du moins, éviter une augmentation trop importante ! Les premières mesures concernent le chauffage des bâtiments publics. Nous avons décidé d'adapter la température moyenne de chauffage en vérifiant la bonne programmation des intermittences des équipements et celle des niveaux de température ambiante. Ainsi, la plupart des bâtiments seront chauffés à 19°C pour les pièces occupées (Hôtel de Ville, Salle des Fêtes, Centre Socio-Culturel Artémis, Club house du Tennis et du Boulodrome, Salle de boxe) et à 15/16°C hors période d'occupation. Il faut avoir à l'esprit qu'un degré de différence peut correspondre à 7% de consommation d'énergie en moins.

Seules les écoles maternelle et élémentaire bénéficieront d'une température à 20°C, la crèche et le Relais Petite Enfance à 21°C car nous ne souhaitons pas détériorer les conditions d'accueil et d'enseignement de nos plus jeunes ».

LE : Quelles sont les autres mesures envisagées ?

PG : « Réduire l'éclairage public voire l'éteindre. Dans ce domaine, la commune a déjà équipé la moitié de notre éclairage avec des ampoules LED, avec un

abaissement à 60% de la capacité maximale. La grande majorité est également équipée de radars programmés jusqu'à 22h. Les autres bâtiments (ancienne église, salle des fêtes, mairie, etc...) seront éteints à partir de 22h. De même, en ce qui concerne l'éclairage à l'intérieur des bâtiments, tous les équipements ont été changés cet été et sont en LED.

Par ailleurs, d'autres actions, en interne, sont en discussion telles que la réduction de la consommation des appareils informatiques (paramétrer la veille des ordinateurs, éteindre complètement les écrans la nuit, préférer les ordinateurs portables qui consomment 50 à 80 % de moins que les postes fixes, limiter le nombre d'imprimantes en privilégiant des appareils multifonctions moins nombreux, ...) et la maîtrise de l'usage du courrier électronique (éviter d'envoyer des pièces jointes trop lourdes, limiter le nombre de destinataires, éviter de trop stocker de messages, trier et nettoyer régulièrement sa boîte de messagerie, ...). Ce sont des mesures assez faciles à mettre en place et qui devraient faire baisser notre consommation énergétique ».

LE : Dernière question : pensez-vous que ces mesures puissent avoir un impact psychologique sur les habitants ?

PG : « Les habitants doivent prendre conscience que les communes doivent se mobiliser de manière durable dans des démarches de sobriété. Il s'agit d'un premier pas, et ces actions ayant un impact relativement limité par rapport aux enjeux, il est important de rappeler que la sobriété nécessite des projets à plus long terme et à initier dès à présent !

Néanmoins, la posture des élus de la commune est aussi de maintenir un niveau élevé de service public. Le fait de ne pas rajouter à la morosité ambiante est aussi considéré comme une mission de service public. Ainsi, les illuminations seront maintenues du jeudi 8 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 ainsi que les vœux du Maire le vendredi 13 janvier 2023 pour partager un moment de convivialité ».

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 septembre est disponible sur le site internet de la commune.

Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.

Prochain conseil : Jeudi 15 décembre 2022

L'ÉCOLE MATERNELLE SE MET AU VERT

Les vacances d'automne ont marqué une nouvelle avancée significative dans les travaux de rénovation des espaces extérieurs de l'école Saint Exupéry. Comme prévu, le gazon en plaque a été mis en place, une haie de bambous adaptés (non invasifs) a été plantée le long de la barrière sud de la cour (le long de la voie ferrée et du chemin piéton). Du côté nord de la cour (côté Artémis), une belle pelouse a poussé, elle accueillera prochainement des arbres fruitiers et les plantations de la classe verte (celles de Mmes Audrey Labadie et Laurence Bechar). Il reste encore quelques tâches à réaliser : la peinture d'une cible sur le mur du préau et les marquages au sol colorés compléteront les espaces dévolus notamment aux séances d'éducation physique. Nos petits Mauriciens pourront profiter joyeusement de ce très bel espace au printemps !



COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

La distribution des colis de Noël aura lieu en mairie :

Mercredi 14 décembre matin
Jeudi 15 décembre toute la journée



ALSH

Les vacances à l'accueil de Loisirs de la Sathonette ont été un grand succès pour les vacances d'automne. En effet, c'est environ 80 enfants de 3 à 12 ans qui sont venus profiter de sorties et d'animations. Les enfants ont en effet participé à des activités autour des films et thèmes suivants : Hôtel Transylvanie / Les héros Marvel / Monstres et Compagnies / El dia de los muertos / autour des Disney. Un grand jeu « Le Fort Boyard d'Halloween » a permis de mélanger toutes les tranches d'âges et de faire des jeux tous ensemble. Les enfants ont également vu une pièce de théâtre à Acte 2 et un film à l'Institut Lumière, fait de l'escalade et effectué une visite guidée de l'exposition sur Toutankhamon. De plus, de nombreuses animations et activités manuelles ont permis aux enfants de repartir avec plein de décorations d'Halloween.

Les inscriptions pour les vacances de Noël ont commencé depuis le 14 Novembre. Un programme autour du thème « films et dessins animés sur le thème de Noël » permettra aux animateurs de proposer des animations pour cette fin d'année. La Sathonette sera même décorée pour l'occasion. Attention l'accueil de loisirs sera uniquement ouvert la première semaine des vacances.



FÊTE DES COMMERCANTS

Après deux années blanches, les commerçants de notre commune et l'équipe municipale vous donnent rendez-vous pour la traditionnelle fête des commerçants. Celle-ci aura lieu le samedi 17 décembre 2022 à partir de 19h sur la RD 1084. Un moment de partage et de convivialité à déguster sans modération !

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Pour ce 104ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, la cérémonie d'hommage aux Morts pour la France a eu lieu, comme il est de tradition, devant le monument aux morts. En présence des élus, des pompiers et jeunes sapeurs-pompiers, de la gendarmerie, de la Croix-Rouge, des anciens combattants, des élus du conseil des jeunes citoyens, de l'école de musique et des Ailes de l'Ain, M. Pierre GOUBET, maire de Saint-Maurice-de-Beynost, a donné lecture de la lettre de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées.

Au nom des anciens combattants, M. Emile Philippe a pris la parole, puis une minute de silence a été respectée après le dépôt des gerbes. Cette année encore, le conseil des jeunes citoyens et les jeunes sapeurs-pompiers ont participé activement à la commémoration en déposant les gerbes au pied du monument aux morts.

Après le traditionnel lâcher de pigeons, la cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié servi au parc de la Sathonette. Si le temps passe, le devoir de mémoire, lui, reste intact.



NETTOYONS LA NATURE

A l'initiative du Conseil de Jeunes Citoyens (CJC), cette journée avait été anticipée et préparée avec une volonté franche d'agir en faveur de la protection de l'environnement.

Le CJC s'est donc mobilisé, les jeunes ont recherché des partenariats afin de réaliser leur projet. La CCMP, par le biais de l'ambassadrice du tri, a fourni des guides de tri et du matériel de collecte.

En parallèle, le centre Leclerc lance chaque année un appel à projet pour la mise en place de ce type d'action et a retenu le projet de Saint-Maurice-de-Beynost. Nous avons pu bénéficier d'un « package » complet : petit déjeuner, chasubles, gants, sacs, ... Les JSP étaient également nombreux au rendez-vous ! Nous les remercions sincèrement pour leur

TOURNEE DU PERE NOEL

En cette période festive, le Père Noël et ses lutins vous invitent à leur grande parade qui aura lieu le dimanche 18 décembre 2022, dans les rues de Saint-Maurice-de-Beynost, à partir de 8h. Le parcours sera jalonné d'arrêts dont vous trouverez la liste et les horaires ci-dessous :

- 1 Départ de la mairie à 8h00
- 2 Arrêt (15 mn) angle rue des Andrés et rue des Muiriers vers 9h00
- 3 Arrêt (15 à 30 mn) dans la Résidence Saint-Maurice vers 10h00
- 4 Arrêt (10 à 20 mn) quartier rue Victor Hugo, Honoré de Balzac, place Jean Monnet vers 10h40
- 5 Arrêt (15 à 30 mn) quartier Les Folliets devant la croix rouge vers 11h00
- 6 Arrêt (15 mn) devant les commerçants vers 11h45
- 7 Arrêt (10 à 15 mn) devant la Salle des Fêtes vers 12h10
- 8 Arrêt (10 mn) au premier petit rond-point avenue des Brotteaux vers 12h30
- 9 Arrêt (10 à 20 mn) angle rue du Canal et allée de la Lône vers 13h00
- 10 Arrêt (10 à 15 mn) angle boulevard Chardonnet et avenue Branly vers 13h30
- 11 Arrêt (20 à 30) parking devant esplanade Denis Papin vers 14h00



investissement et leur efficacité !

Ce samedi 24 octobre, le soleil était également au rendez-vous ! Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître !

Belle réussite et bravo à notre CJC !



TELETHON

Programme

Vendredi 02 décembre

- St Maurice de Beynost** - École maternelle ronde avec les enfants à 11h.
- Beynost** - Vente d'objets créés par les résidents du foyer logement 16h à 19h30 marché du Mas du Roux.
- Beynost** - La Guinguette avec la chasse : dégustation et vente de boudin, sabodet, tête roulée de 16h à 19h30 marché du Mas du Roux.
- Beynost** - Vente d'objets zéro déchets sur le marché de 16h à 19h30.
- Beynost** - Intégral combat à 17h30 et 18h30 salle de l'Orange Bleue.
- St Maurice de Beynost** - Soirée crêpes au Tennis à partir de 18h30.
- St Maurice de Beynost** - Inter club Obsm-Mas Rillier-Miribel-Beynost au boulodrome à 18h30.
- Beynost** - Soirée chants et musiques avec Paroles et Musiques salle Saint Julien à 20h30.

Samedi 03 décembre

- St Maurice de Beynost** - Vente d'objets réalisés par les habitants (couture, tricot) place du marché de 8h30 à 12h.
- St Maurice de Beynost** - Bar à chocolat (chocolat chaud) place du marché de 8h30 à 12h.
- St Maurice de Beynost** - Vente d'objets zéro déchets place du marché de 8h30 à 12h30.
- St Maurice de Beynost** - Poulets grillés frites, soupes et la traditionnelle tarte au sucre place du marché de 8h30 à 12h30.
- St Maurice de Beynost** - Vente de gâteaux par le sou des écoles place du marché de 8h30 à 12h30.
- Beynost** - Grimper le plus haut possible gymnase du collège de 9h à 16h.
- Ihil** - Challenge sportif pour tous à 9h, 10h, 11h à Manakaha Crossfit Zac Actinove.

Dimanche 04 décembre

- Miribel** - Volleython tournoi de 9h à 19h30 gymnase Saint-Martin.
- St Maurice de Beynost** - Exposition trains miniatures, stand maquillage et quizz des jardiniers à la Sathonette de 10h à 18h.

Mardi 06 décembre

- Beynost** - Cinéma séance à 20h30 au Complexe du Mas de Roux.

Jeudi 08 décembre

- Miribel** - Vente de vin chaud à 18h place du marché.
- Miribel** - Stand Téléthon et vente de vin chaud à partir de 18h place du marché.

Samedi 10 décembre

- Beynost** - A vos jeux au Complexe du Mas de Roux de 15h à 18h.
- Miribel** - Soirée Choucroute des « 6 à l'Unithon » à 19h30 salle des fêtes des Echets.

Dimanche 11 décembre

- St Maurice de Beynost** - Musique Gospel à Artémis à partir de 15h.

Lundi 12 décembre

- St Maurice de Beynost** - Acquacycling, aquafitness, aqua strong de 17h45 à 19h45 à Lilo.

Vendredi 16 décembre

- Beynost** - A vos jeux Complexe du Mas de Roux de 18h à 22h.
- St Maurice de Beynost** - Apéritif dînatoire + huîtres et soirée pétanque au pétanquodrome à partir de 18h30.

Samedi 17 décembre

- St Maurice de Beynost** - Vente de nems, samoussas, riz cantonais au marché de 8h30 à 12h.
- Beynost** - Marche de nuit des « 6 à l'Unithon » départ à 17h du complexe du Mas du Roux Beynost avec vente de bracelets et accessoires lumineux, direction la salle St Exupéry de Neyron pour la dégustation de la soupe à l'oignon et vin chaud.

Dimanche 18 décembre

- Miribel** - Tournoi de Noël du club CotiereHandBall pour les M9 du comité de l'ain à partir de 14h gymnase Saint Martin Miribel.

Mardi 10 Janvier 2023

- St Maurice de Beynost** - Représentation théâtrale jeune avec vente de crêpes à Art&mis de 19h à 21h.

Pour découvrir toutes les animations en lien avec le Téléthon vous pouvez :
 - Consulter notre page Facebook à l'adresse : Téléthon - Les 6 à l'Unithon
 - Télécharger sur votre téléphone mobile l'application : Animations Téléthon Force T

PORTRAIT

Pour ce portrait de fin d'année, nous vous proposons de découvrir Mme Mathilde GUY, nouvelle responsable du Relais Petite Enfance (RPE) qui a pris ses nouvelles fonctions le 22 août dernier.

Les Echos (LE) : Bonjour. Afin que les habitants de notre commune puissent mieux vous connaître, pourriez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?

MG : « J'ai obtenu un bac littéraire option théâtre en 2005 puis un DEUG Histoire/Géographie. J'ai découvert le secteur de la petite enfance, un peu par hasard, lors d'une expérience professionnelle dans un centre maternel qui accueillait des mères en difficulté avec leurs jeunes enfants, il s'agissait d'un remplacement en tant qu'aide auxiliaire. Cette expérience m'a beaucoup plu et j'ai donc décidé de passer le concours d'entrée à l'école d'Éducateur de jeunes enfants (EJE). J'ai été acceptée à l'École de Lyon où j'ai effectué mes 3 années de formation. A l'issue de celle-ci, j'ai obtenu le diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants.

J'ai obtenu mon premier poste à la mairie de Feyzin en tant qu'éducatrice de terrain et, dans la foulée, j'ai passé le concours de la fonction publique territoriale en 2011. J'y ai effectué mon année de stage et 3 années en tant que titulaire. Ensuite, j'ai choisi d'être mutée sur un poste de directrice adjointe d'un établissement d'accueil jeunes enfants (EAJE). Après 5 années passées dans cet établissement, puis 4 années dans des établissements privés, j'ai décidé de revenir dans la fonction publique territoriale. J'ai donc postulé à Saint-Maurice-de-Beynost sur le poste de responsable RPE à mi-temps tout en continuant à exercer en parallèle une activité de formatrice petite enfance ».

LE : Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste vos missions ?

MG : « Ma mission principale est l'accueil des assistants maternels (AM) et des enfants dont ils s'occupent. Cet accueil se déroule au Relais Petite Enfance où je leur propose des temps collectifs qui s'articulent autour d'ateliers d'éveil et de temps d'échange entre professionnels sur différentes thématiques liées au métier d'assistant maternel.

J'accueille aussi toutes les familles à la recherche d'un mode de garde et les informe ou les oriente vers un accueil adapté à leur besoin (EAJE, assistant maternel, ...). Le Relais Petite Enfance est en effet le « Guichet Unique » des demandes de places en mode d'accueil. Ainsi, toutes les demandes d'accueil à temps plein à l'EAJE y sont traitées. Si une famille recherche un assistant maternel, je lui communique la

liste et les disponibilités des assistants maternels de la commune, et l'accompagne si besoin dans son rôle de parent employeur.

Il y a aussi un « gros » travail de partenariat et de réseau (crèche, RPE, école maternelle, périscolaire, centre social Artémis, ...), notamment le réseau parentalité qui concerne l'ensemble de la Côtière et qui se traduit sur la commune par le café des parents. Enfin, j'aimerais parler d'un projet important sur la commune porté par l'EAJE et le RPE : le projet SNOZELEN. C'est une salle spécialement aménagée dans les locaux du relais pendant les vacances scolaires et qui propose un temps de partage et de détente entre un adulte (parent ou professionnel) et un ou des enfants, autour de découvertes sensorielles. Beaucoup de familles et d'AM profitent de cet espace qui fonctionne bien ».

LE : Quelles sont les compétences et les qualités que vous avez développées ?

MG : « L'écoute, être à l'écoute des familles et des assistants maternels, et donc faire preuve d'empathie pour essayer de répondre à leurs demandes et bien évidemment des qualités relationnelles ! C'est un poste qui demande également d'être organisée et autonome. »

LE : Dernière question : comment s'est passée votre intégration ?

MG : « J'ai été très bien accueillie par la directrice du Service Enfance-Jeunesse, Céline QUINZIO, mais aussi par l'équipe de la crèche qui m'apporte beaucoup d'informations. J'apprécie également les relations avec les AM ainsi que tous nos partenaires ».

L'équipe des Echos vous remercie pour le temps consacré et vous souhaite plein de réussite dans votre nouvelle fonction.



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉNERGETIQUE (CRTE)

Au printemps dernier, les élus communautaires ont mené une réflexion sur l'avenir de notre territoire. Mis en place durant la crise sanitaire, à la suite de l'accord entre l'État et les régions du 28 septembre 2020, le CRTE vise à mobiliser le plan de relance tout en permettant d'atteindre les objectifs nationaux en termes de transition écologique, à travers des actions en faveur de la biodiversité, de la rénovation énergétique, de l'économie circulaire, ...

Cette nouvelle forme de contractualisation a une double finalité :

- accompagner la concrétisation pour les collectivités d'un projet de territoire transversal qui prenne en compte l'enjeu de la transition écologique ;
- faciliter, dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire, l'engagement rapide de projets éligibles aux programmes définis dans le cadre de France Relance.

Unique instrument contractuel associant l'État et les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), le CRTE est piloté par les élus et mobilise les acteurs du territoire. Il ouvre la possibilité notamment de regrouper les démarches territoriales existantes telles que le PADD d'un SCOT ou d'un PLUi, le PCAET (Plan Climat Air Eau territorial), le PGD (Plan global de déplacement), le contrat local de santé, ...

Les élus communautaires ont donc « planché » sur un certain nombre de thématiques, quatre au total, telles que l'alimentation, la santé, l'énergie et l'économie. Voici quelques-unes des pistes de réflexion menées au cours des deux séminaires de mars et d'avril derniers.

ALIMENTATION

Un des premiers axes de réflexion des élus communautaires concerne l'accompagnement des agriculteurs dans leur projet d'installation et de reconversion en favorisant le développement de projet de transformation agricole locale comme par exemple la transformation des lentilles (Bio) à Thil et en incitant à l'agroécologie pour éviter une gestion concurrentielle des ressources à l'instar de la plantation de haies bocagères à Tramoyes. Le second axe de réflexion concerne la mise en valeur auprès des habitants des réseaux de distribution locale existants tels que les jardins et vergers collectifs, les halles et les marchés locaux. A plus longue échéance, le développement d'un réseau d'épicerie sociale et solidaires et la création d'une cuisine centrale pour dynamiser la production locale permettra de favoriser les circuits courts. Enfin, l'organisation d'un événement fédérateur et créateur de synergies, en lien avec la Charte agricole et alimentaire, permettra de sensibiliser les populations aux enjeux de l'alimentation et de la résilience alimentaire.



SANTÉ

Deuxième domaine abordé et non des moindres : la santé ! Vaste sujet s'il en est qui concerne aussi bien le bien-être individuel que l'environnement dans lequel l'individu évolue.

Le premier point concerne l'activité physique en développant des parcours santé dédiés pour inciter à l'activité physique sur notre territoire et en généralisant les Contrats locaux de santé (démarche visant à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et à développer des réponses adaptées aux besoins de la population) comme ceux mis en place à Miribel et Saint-Maurice-de-Beynost.

Le second point concerne les modes de déplacement. Le développement des modes alternatifs à la voiture, en créant par exemple des zones sans voiture en centre-ville le dimanche, la piétonisation de certaines voiries (passerelle de Miribel) et la requalification de la RD 1084 (engagée à Saint-Maurice-de-Beynost) ont pour objectif de diminuer la pollution atmosphérique et de réduire la dépendance à la voiture.

Enfin, le dernier point concerne l'aménagement du territoire et l'urbanisme. Au niveau du PLU (voire PLUi), l'objectif est de développer un urbanisme favorable à la santé en limitant la densification par les coefficients de pleine terre, en élaborant un plan lumière pour limiter la pollution lumineuse et en végétalisant systématiquement les parkings et espaces publics.

ENERGIE

Devenue depuis quelques années un enjeu essentiel voire stratégique de nos sociétés modernes, la réflexion sur l'utilisation des énergies a fait émerger les points suivants.

Outre les éléments précédemment évoqués sur le développement des modes doux et alternatifs à la voiture, la réflexion des élus s'est portée, dans un premier temps, sur les économies d'énergie. Ainsi, il a été décidé de mener une action intercommunale sur l'éclairage public et les bâtiments publics en réalisant un diagnostic thermique à l'échelle de la CCMP. Certains bâtiments, identifiés comme des « passoires thermiques » dans chaque commune, feront l'objet d'une rénovation qui permettra en terme de réaliser de substantielles économies.

Autre point évoqué : le développement de l'énergie solaire. L'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings permettra de produire de l'électricité et de réduire l'empreinte carbone. Dans la même veine, l'intégration dans le PLU de l'obligation de solarisation des bâtiments industriels et commerciaux permettra de produire de l'électricité, soit pour l'autoconsommation, soit pour une revente totale.

Dernier point évoqué : la valorisation et la récupération d'énergie. A ce stade, il s'agit d'accompagner et d'inciter nos entreprises dans la transition énergétique. La présence massive du bois d'acacia sur notre territoire est une piste intéressante pour produire de l'énergie. De même, la récupération de chaleur par l'assainissement (eaux usées par exemple) pourrait permettre de chauffer certains bâtiments, la piscine LILO notamment.

ECONOMIE ET SOCIETE

Le dernier domaine de réflexion concernait le développement économique de notre territoire mais également le domaine associatif et culturel.

Au niveau économique, un des objectifs visés est d'accompagner les entreprises pour mutualiser et échanger sur le bassin d'emplois à propos des initiatives existantes (mobilité par exemple) mais aussi d'autres thèmes tels que la restauration collective ou les crèches d'entreprise.

Dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, l'objectif est de rendre visible les entreprises œuvrant dans ce domaine en communiquant sur leurs activités. Une concertation citoyenne, pour impliquer les habitants et les acteurs de l'économie sociale et solidaire, est une piste en voie de réflexion. De même, le développement et la création de lieux « coopératifs » tels qu'une recyclerie, une Maison du vélo et une Maison des associations, permettra de mutualiser les ressources des associations en matière de services et de fonctions supports.

Enfin, le développement de tiers-lieux selon une logique d'incubateur, à l'instar du French POC, permettrait de capter les pendulaires (habitants à l'extérieur de la CCMP) pour leur offrir la possibilité de travailler sur place.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur le CRTE, vous pouvez vous rendre sur le site de la CCMP <http://cc-miribel.fr>.



VIE ASSOCIATIVE

TRAIN MINIATURE MAURICIEN : DES TRAINS PAS COMME LES AUTRES !

Le 9 Octobre dernier, l'association a réuni à la salle des fêtes plus d'une trentaine d'exposants qui ont su émerveiller petits et grands, sensibles à la miniaturisation des volumes.

Trains, bateaux, avions, en bois, papier ou carton, côtoyaient des réalisations en Lego qui ont peut-être permis aux plus jeunes d'entre nous de faire de beaux rêves. Ce moment convivial a été d'autant plus apprécié qu'il n'avait pas pu être organisé durant les deux années précédentes.

Contact : Association Train Miniature Mauricien
04 78 55 54 80.



Vu à Saint Maurice le 9 octobre mais pas à la TV !

ARTEMIS



ARTE JEUNES 11/17 ANS

L'accueil de loisirs 11-17 ans : les mercredis après-midi du mois de novembre et de décembre seront marqués par la présence du camion de l'alimentation. Artemis et Cesam vous donnent rendez-vous 3 mercredis sur plusieurs communes de la CCMP. Au programme, des animations sportives, créatives et culinaires. Des mercredis itinérants à destination des jeunes mais aussi de tous les habitants.

Soutien scolaire : les temps de soutien scolaire à destination des élèves de CM1-CM2 et des collégiens restent complets pour cette année. Nous recherchons toujours des bénévoles pour nous accompagner dans l'encadrement de ces activités.

Vacances scolaires : l'accueil de loisirs 11-17 ans sera ouvert du 19 au 23 décembre sur un stage de danse hip-hop en partenariat avec l'Allegro, stage qui sera animé et encadré par la compagnie Stylistik. Plus d'informations à venir.

Recrutement : Artemis recherche pour son secteur jeunesse, des animateurs/trices, diplômé(e)s BAFA, disponibles sur les temps des vacances scolaires. Nous proposons aussi des alternances BPJEPS adaptables selon les spécialités. Contactez-nous par mail jeunesse@artemis-smb.fr ou téléphone au 07 82 94 33 98.

VACANCES DE FIN D'ANNEE

La première semaine des vacances ARTEMIS vous propose :

- Un stage adulte Yoga avec un apéro partagé (uniquement sur réservation pour les adhérents ARTEMIS)
- ARTE'JEUNES pour les 11/17 ans
- Des ateliers déco de Noël mardi 20 et jeudi 22 décembre de 14h à 16h
- Une sortie famille

Pour rappel, Artemis participe aux actions du Téléthon (Cf. programme p.5)

Une boîte à dons sera présente sur les différentes animations ARTEMIS tout au long du mois de décembre.

Retrouvez ARTEMIS sur <https://artemis-smb.fr/> ou en suivant notre page Facebook

ou instagram
mardi, jeudi, vendredi
de 10h00 à 12h00
et de 16h00 à 19h00
Mercredi 10h à 12h00 et
de 14h00 à 16h00



SPECTACLES A ARTEMIS

Concert-spectacle Vendredi 09 Décembre à 20h30 : Les Mirabelles Kitchen vous racontent leur histoire dans un spectacle mêlant compositions originales et reprises, ou presque. Venez les découvrir au rythme de la musique et de l'humour.



Soirée festive « Do Brazil » Vendredi 20 Janvier 2023 à 20h30 : Le groupe « BATIDA » vous propose une soirée au rythme de la bossa nova pour une soirée ensoleillée avec des cocktails brésiliens à base de cachaça. Adhérents + 18 ans : 11€ ou 15€ non adhérents et - de 18 ans 7€ (repas possible avec babysitting, renseignements et inscription à l'accueil ARTEMIS).

BIBLIOTHEQUE

ENGLISH APERO : You want to enjoy a great and friendly chat in english ... Come and join us on every 1st thursday of the month in ARTEMIS Library at 7.00pm.

19-22 janvier 2023 - Les Nuits de la Lecture : le programme est à venir, mais nous pouvons d'ores et déjà vous prévenir qu'il y aura des frissons pour tous les âges !!! Jeux, lectures, rencontres, nocturnes ... Cette année, le thème sera ... la Peur !

DIMANCHE LOISIRS

Dimanche loisirs 11 décembre 2022 : de la musique Gospel, venez profitez des fêtes pour vibrer aux rythmes afro-américains de 15h00 à 18h00 à ARTEMIS, gratuit et ouvert à tous.

Dimanche loisirs le 15 Janvier 2023 : une conférence participative avec l'association l'Or du temps. Venez partager l'histoire du carnaval, cette fête haute en couleur.

AMD

Pour cette fin d'année, l'AMD vous propose 3 dates de concert :

▫ **Vendredi 2 décembre, 19h, Auditorium de l'AMD-soirée «Comme ça nous chante»** avec les élèves de la classe de chant et des ateliers de musiques actuelles de l'AMD.

▫ **Vendredi 9 décembre, 20h, Eglise Saint-Romain de Miribel : concert de Noël des chœurs de l'AMD avec l'ensemble de clarinettes et l'ensemble de guitares.**

▫ **Dimanche 11 décembre, 17h, Complexe du Mas du Roux à Beynost : concert de l'Orchestre d'harmonie.**



OBSM : LES EQUIPES EN FORME

Cette saison, l'OBSM a engagé deux de ses équipes en championnat national :

- une masculine en nationale 2 qui a remporté pour l'instant 3 matches pour 2 défaites. C'est la 1ère fois que l'équipe joue à ce niveau, elle terminera l'année 2022 par un match à domicile le 10 décembre face à Albi.

- une équipe féminine qui a intégré le championnat de France nationale 1. Après 2 premiers matches se soldant par une défaite, elle a solidement redressé la barre en gagnant 2 matches le week-end du 11 novembre. Un grand déplacement à Sigean (11) suivi d'un match à domicile face à Alixan se soldant par 2 victoires leur permet de rester dans la course pour la qualification pour les phases finales. Prochain match à domicile, le dimanche 11 décembre à 9h30 face à Sigean.



LE SOU DES ECOLES LAIQUES

Le Sou des écoles laïques de votre commune vous invite à participer à *l'Arbre de Noël*. Petits et grands, venez nombreux ! Au programme :

• Dès 14h : Photos avec le Père Noël et plein d'autres surprises.

• A 15h : Spectacle jeune public : la Compagnie Les Compteurs à vis présentera son spectacle « Mélodique Histoire (La Vraie Fausse histoire du Père Noël) ».

L'Arbre de Noël aura lieu le dimanche 18 décembre de 14h à 17h30, à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost.

Tarif : 2 € par enfant (gratuit pour les - 3 ans) et 4 € par adulte.

Buvette sucrée, boissons, pop-corn, crêpes, gaufres et stand de barbe à papa !

Le Sou vous invite également à venir découvrir son *week-end jeux* le samedi 7 janvier 2023 à 14h à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost. Venez défier en doublette des adversaires redoutables à la belote coïncée ! De nombreux lots à gagner :

▫ 1er prix : 120 € - 2ème prix : 80 € - 3ème prix : 40 €

▫ Et pour les autres participants, de nombreux lots au choix !

Tarif : 20 € par doublette - Inscription sur place. Buvette : boissons, sandwiches et pâtisseries.

Enfin, venez vous initier aux jeux de société et jeux de rôles Donjon & Dragons grâce à des passionnés qui seront disponibles pour vous ! Vente de figurines à peindre.

Débutants ou confirmés de 0 à 99 ans ! Vous êtes tous les bienvenus !

Date et lieu de l'événement : le dimanche 8 janvier de 14h à 17h30, à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost.

Entrée : PRIX LIBRE (minimum 1€/personne, gratuit pour les moins de 3 ans). Buvette sucrée : boissons, pop-corn, crêpes, gaufres et stand de barbe à papa !

Contact : sou.smb@free.fr - Rejoignez-nous et retrouvez tous nos événements sur notre page Facebook ! <https://facebook.com/soudecoles.smb>

Devenez adhérent pour un minimum de 3€ et bénéficiez de réductions chez les commerçants partenaires de Saint-Maurice-de-Beynost, liste à retrouver sur notre page Facebook.

Le Sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles dont le but est de co-financer les activités des écoles de Saint-Maurice-de-Beynost. Le sou organise donc des événements tout au long de l'année ! Cela permet à nos enfants d'avoir une scolarité encore plus belle !



CT DOMBES

Le Cyclothon 2022 des « 6 à l'Unithon », géré par le CT Dombes, a été un véritable succès avec une participation de 60 personnes. Il s'agissait pour les cyclistes de tout âge (la plus jeune avait 13 ans et la plus âgée 81 ans) de s'inscrire et de se ravitailler dans le cadre verdoyant de la Sathonette puis de se diriger vers Beynost via la rue Centrale, d'emprunter la montée de Beynost puis de tourner à gauche vers Margnolas et de descendre ensuite la Paroche que la Police Municipale de Saint Maurice avait réservée aux cyclistes.

Grâce à la participation de 7 bénévoles du CT Dombes (2 à l'accueil et 5 sur le terrain aux endroits les plus critiques du parcours), par tranche de 2 heures, les cyclistes, qui en VTT, en VAE ou en vélo de route, ont pu profiter, sereinement, du magnifique parcours. Les plus courageux ont accompli 7 tours soit 60 km et un dénivelé positif cumulé de 950 m !

Organisateurs et cyclistes ont pu bénéficier d'une météo remarquable.

Tout le monde s'est réjoui de participer à cet événement sportif qui apporte son écot à la lutte contre les myopathies, au sein de l'organisation 'les 6 à l'Unithon.'

Tout le monde est reparti en se disant à l'année prochaine. Les « 6 à l'Unithon » réfléchiront à renouveler dans leur programme cette action.

Après l'effort, le réconfort : le club prépare sa soirée Choucroute 2023 dont la dernière édition remonte, en raison du Covid, à février 2020. La soirée est donc programmée le 4 février 2023 à 20 heures à la salle des fêtes mauricienne. La tombola sera, comme dans le passé, richement dotée et les danseurs pourront s'en donner à cœur joie grâce à l'animation musicale du DJ. Nous vous attendons nombreux à cette soirée conviviale ouverte à tous.



VIE PRATIQUE

AIN DOMICILE SERVICES, UN SERVICE D'AIDE ET ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE DE PROXIMITE

L'association présente sur l'ensemble du département de l'Ain agit pour faciliter le quotidien des personnes sur leur lieu de vie en respectant leurs choix et projets de vie. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien au domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées quel que soit leur âge. L'association propose des interventions 7/7 jours 24/24H grâce à 2 modes d'interventions.

Notre ambition : permettre aux personnes, quelle que soit leur fragilité, d'être acteur de leur vie.

Nos missions :

- Faciliter le quotidien des personnes à leur domicile.
- Soutenir l'autonomie des personnes en encourageant leurs aptitudes.
- Apporter de la relation humaine et favoriser le lien social.

Avec nos aides à domicile, nous vous proposons :

- Un accompagnement à la vie quotidienne : aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfant de plus de 3 ans, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation de repas.
- Une aide à la personne : aide à la toilette, à l'alimentation, à la mobilisation, aux déplacements du quotidien, ...
- Un accompagnement pour des activités de loisirs et de vie sociale (promenade, jeux, ...).
- Un service d'accompagnement véhiculé pour permettre de vous rendre à votre rythme à des rendez-vous ou activités.

- Un accompagnement global, 7/7 jours 24/24 h.
- Des interventions ponctuelles pour soutenir les aidants, leur permettre d'avoir du répit.
- Des actions de prévention

L'association propose 2 modes d'intervention qui peuvent se compléter selon les besoins de chacun :

- Le service prestataire : l'association est employeur des aides à domicile.
- Le service ains'pire : le bénéficiaire est l'employeur des aides à domicile et délègue à l'association les démarches administratives (déclaration, fiches de paie, ...).

Ces 2 modes d'intervention sont cumulables et répondent à vos besoins. Nos collaborateurs vous accompagnent dans le choix du (des) mode(s) d'intervention le(s) plus adapté(s) à vos besoins. Une rencontre à votre domicile gratuite sera réalisée afin de vous présenter l'association et vous proposer les solutions répondant à vos besoins.

Contactez-nous pour en savoir plus 04 74 21 42 52.

Notre siège :

Ain domicile Services - Immeuble « le Talisman »

1133 avenue de Lyon

01960 Péronnas

04 74 21 42 52

contact@ain-domicileservices.fr

www.ain-domicileservices.fr

AGENDA

02-03-04 dec.	TELETHON
10 Dec. matin	Sou des écoles Vente de sapins et chocolats
13 Dec. 11h-17h	Croix Rouge Temps repas partagé
17 Dec 19h	Municipalité Fête des commerçants
18 Dec 8h-15h	Municipalité Parade du Père Noël
18 Dec. 14h-17h30	Sou des écoles Arbre de Noël
31 Dec.	CLARA Réveillon de la Saint-Sylvestre

07-08 Jan. 14h-17h30	Sou des écoles Week-end jeux
13 Jan. 19h	Municipalité Voeux du maire
14 Jan. 8h-18h	La Mauricienne Répétition publique d'orchestre
21 Jan. 12h	CCAS Repas des aînés

ETAT CIVIL

Naissances	
03/09	Margot RANAURO
08/09	Marley DUPRET
21/09	Alba RIBERON
20/10	Raphaël VEYRAT-CHARVILLON
28/10	Amir MECHERI
03/11	NOUR SAKET
Décès	
29/07	Marius MARMILLON
25/09	Jérôme PREVOT
27/09	Artur GASPARGONCALVES
01/10	Michel AUGORY
11/10	Louis CORTINOVIS
13/10	Roger VALLA
20/10	Marie-Thérèse MEREL épouse RICHARD
Mariages	
01/10	Grégory AUBERTIN et Murielle POMMIER
05/11	YACIN mersel et Emilie-Rose DELHOPITAL

ADAPA

Depuis plus de 60 ans dans tout le département de l'Ain, l'ADAPA s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile. Dans une démarche de prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en respectant le projet

de vie des personnes. Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.

Votre contact de proximité :
Cindy IERFINO, 1820 Grande rue
01700 Miribel, 04 74 45 59 66
www.adapa01.fr
contact@adapa01.com

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

Nos services D'AIDE À LA PERSONNE

- Aide aux proches aidants
- Prévention
- Objets connectés
- Portage de repas
- Aide et soins à domicile
- Aide à la fonction d'employeur
- Alternatives aux domiciles
- Transport accompagné

Retrouvez votre antenne de proximité ADAPA sur :
1820 grande rue
01700 Miribel

On recrute !
Rejoignez nos équipes DE PROFESSIONNELS !
Devenez acteur de l'économie sociale et solidaire

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

8h30 - 12h

14h - 18h30

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h



LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- Directeur de la publication : P. GOUBET
- Ont participé à la rédaction : La commission Information-Communication, les équipes du CT Dombes, d'ARTEMIS de l'AMD, du Train miniature, du Sou des écoles et de l'OBSM
- Mise en page : S. JUBAN
- Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- Impression : Hurrah Luna
- Distribution : Equipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

- Tél : 04 78 55 14 08
- Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
- Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr

Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 2 nov. au 31 mars.

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h de 13h30 à 17h
Samedi :
de 8h30 à 17h sans interruption